

REPUBLIQUE FRANCAISE



SOUS-MONTMORENCY

Direction de la
commande publique

CT/JR

N°2024- 306

DECISION DU MAIRE

PRISE LE 08 NOV. 2024

EN APPLICATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL RESULTANT DE LA DELIBERATION
DU 1^{er} FEVRIER 2024

OBJET : Marché à procédure adaptée – Acquisition de 3 véhicules utilitaires et 1 véhicule particulier pour les besoins courants des services techniques de la ville de Soisy-sous-Montmorency – M240029.

Le Maire de Soisy-sous-Montmorency,
Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L1111-3 et 4, L 2113-10 et 11, R 2113-1 à 3, L 2120-1, R 2121-1 à 4, R2121- 6 et 7, L2123-1 et R2123-1 à 7,

VU la délibération n°2024-02-01/06 du 1^{er} février 2024 aux termes de laquelle le Maire a reçu délégation d'attribution du Conseil municipal,

CONSIDERANT la nécessité de la ville de Soisy-sous-Montmorency d'acquérir 3 véhicules utilitaires et 1 véhicule particulier pour les besoins courants des services techniques de la ville de Soisy-sous-Montmorency,

CONSIDERANT qu'en vue de répondre à ce besoin, une procédure adaptée a été mise en œuvre décomposée en trois lots comme suit :

- Lot 1 : Acquisition de 2 véhicules utilitaires 100% électrique
- Lot 2 : Acquisition d'un véhicule utilitaire thermique essence
- Lot 3 : Acquisition d'un véhicule particulier 100% électrique

CONSIDERANT que dans le cadre de cette procédure., un avis d'appel public à la concurrence a été transmis par voie électronique le 25 septembre 2024,

CONSIDERANT qu'à date limite de remise des offres, le 30 octobre 2024 à 12h, 3 plis avaient été déposés dans les délais, et aucun hors délais,

CONSIDERANT les offres présentées, et l'analyse qui en a été faite,

DECIDE

Article 1 : De signer le marché intitulé « Acquisition de 3 véhicules utilitaires et 1 véhicule particulier pour les besoins courants des services techniques de la ville de Soisy-sous-Montmorency » comme suit :

N° de lots	Intitulé du lot	Nom et adresse de l'entreprise	Montants en € HT
1	Acquisition de 2 véhicules utilitaires 100% électrique	ALLIANCE 18 boulevard Salvador Allende 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE	74 949,52 € H.T
2	Acquisition d'1 véhicule utilitaire thermique essence	ROUSSEAU ENGHEN 150 avenue de la Division Leclerc 95160 MONTMORENCY	20 720,26 € H.T
3	Acquisition d'un véhicule particulier électrique	GUEUDET ALLIANCE OISE 16 rue Elie et Corentin Quideau 95340 PERSAN	27 447,51 € H.T

Article 2 : La durée du marché s'étend de la notification du marché à la réception des véhicules. Le marché court cependant durant toute la durée de garantie des véhicules.

Article 3 : L'inscription des crédits correspondants sur le budget de la ville,

Article 4 : L'ensemble des dispositions contractuelles régissant le présent marché est mentionné dans le cahier des clauses particulières (CCP) et toutes les pièces constitutives de l'accord-cadre.

Article 5 : La présente décision est transmise :

- à Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles,
- à Madame la Comptable assignataire de Montmorency,

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 08 NOV. 2024

Mis en ligne et/ou notifié le : 08 NOV. 2024

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

08 NOV. 2024

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.

Accusé de réception en préfecture
095-219505989-20241108-MP2024DEC306-AU
Date de réception préfecture : 08/11/2024